

DENTISTE SANS PASSER DE CONCOURS, C'EST POSSIBLE

UNIVERSITÉ & GRANDES ÉCOLES - LIRE PAGE 13



Le zamrock, découverte des Transmusicales

CULTURE & STYLES - LIRE PAGE 23



ANGELA MERKEL, MADAME 97,9%

INTERNATIONAL - LIRE PAGE 4

Jeudi 6 décembre 2012 - 68^e année - N° 21113 - 1,60 € - France métropolitaine - www.lemonde.fr

Fondateur : Hubert Beuve-Méry - Directeur : Erik Izraelewicz

A Londres, la City bataille contre Paris

La célèbre interrogation shakespearienne a quelque peu évolué. Il ne s'agit plus, aujourd'hui à Londres, d'« être ou ne pas être », comme dans *Hamlet*. Il s'agirait plutôt de répondre à la question : « Être en Europe, ou être hors d'Europe ? »

La question est relancée par le projet des 27 membres de l'Union européenne (UE) de se doter d'une union bancaire. L'affaire ne va pas vite, comme le montre l'absence de résultats d'une énième réunion des ministres des finances de l'UE cette semaine à Bruxelles.

Les Français veulent aller vite ; plus pointilleux, les Allemands entendent prendre leur temps. L'union bancaire est nécessaire au bon fonctionnement de la zone euro, qui réunit 17 pays de l'UE. Mais elle concerne l'ensemble des

ÉDITORIAL

27, donc la Grande-Bretagne et l'institution qui représente 9% de son produit intérieur brut (PIB) : la City de Londres.

Le royaume veut protéger sa City. Il craint que l'assujettissement de cette dernière à des règles communes européennes n'en diminue la compétitivité. Pis encore, la régulation du secteur bancaire et financier européen devant être confiée, pour l'essentiel, à la Banque centrale européenne (BCE), c'est ainsi une des institutions de la zone euro - dont la Grande-Bretagne n'est pas membre - qui va être amenée à s'occuper des affaires de la City !

Autant le dire tout net : on n'aime pas cela à Londres. On redoute une sorte de majorité automatique des 17 de l'union monétaire européenne qui, en matière bancaire et financière, dicterait sa volonté aux autres. On y voit une menace pour la City - pour laquelle Londres solliciterait volontiers un régime spécial (une dérogation de plus en faveur de la Grande-Bretagne ?).

L'affaire se complique encore un peu plus quand on sait que la City assure 40% des transactions en euros dans le monde ! Rien que de très logique ici : la City est - de par son savoir-faire et la souplesse de ses réglementations - la grande place financière du continent européen.

Le sage Christian Noyer, patron de la Banque de France, y voit une anomalie grave. Il a confié cette semaine au *Financial Times* qu'il n'y avait aucune raison pour que le centre financier le plus actif sur le marché des euros se trouve en dehors de la zone euro, hors contrôle de la BCE ! C'était souhaiter le rapatriement sur le continent d'une partie de ces transactions. Tollé outre-Manche, où l'on dénonce une attaque contre la City, et où le maire de Londres, le conservateur Boris Johnson, s'est livré à son sport favori : la saillie francophobe.

La City n'est pas sans arguments, M. Noyer non plus. Et sans doute faut-il que les 17 n'écrasent pas les autres au sein de l'union bancaire. Mais la vérité est que cette bataille masque une question plus profonde : plus eurosceptiques que jamais, les Britanniques veulent-ils rester dans l'Europe ? ■

LIRE NOS INFORMATIONS PAGE 16

Les dégâts politiques du dossier Mittal

Le gouvernement sort divisé de cet épisode, alors que les syndicats et des députés PS critiquent l'accord

De ce dossier compliqué, ils espéraient sortir par le haut. Pour l'instant, ils ont surtout pris des coups. Jean-Marc Ayrault aurait pu conforter son autorité : elle est affaiblie. Arnaud Montebourg aurait pu démontrer son efficacité : elle est questionnée. La majori-

té aurait pu afficher son unité : elle est fragilisée. Cinq jours après avoir conclu un accord avec ArcelorMittal sur l'avenir du site sidérurgique de Florange (Moselle), le gouvernement se trouve aujourd'hui dans une position particulièrement délicate qui consiste à devoir convaincre son

propre camp qu'il ne l'a pas trahi. D'où l'extrême importance de la réunion prévue à Matignon, mercredi 5 décembre à 18 heures, avec l'intersyndicale de Florange : si les représentants des salariés en sortent sans avoir été convaincus par le premier ministre, c'est la légitimité même

du gouvernement aux yeux d'une partie de la gauche qui s'en trouvera écornée.

BASTIEN BONNEFOUS, DAVID REVAULT D'ALLONNES ET THOMAS WIEDER

► LIRE LA SUITE PAGES 2-3 ET LA CHRONIQUE PAGE 17

DES MARAUDES CITOYENNES POUR AIDER LES SDF

Des collectifs spontanés agissent en dehors du 115 et des associations traditionnelles LIRE PAGE 11



Un bénévole donne une couverture à un SDF, place de la Bastille, à Paris, le 24 novembre 2012.

GWENN DUBOURTHOMIEU POUR « LE MONDE »

Alerte sur le sperme

Le nombre de spermatozoïdes a chuté de 32,2% en seize ans

Entre 1989 et 2005, la concentration en spermatozoïdes a fortement diminué, démontre une étude scientifique de l'Institut national de veille sanitaire (InVS) et de l'Inserm menée sur plus de 26 000 hommes. Mis en ligne, mercredi 5 décembre, sur le site de la revue *Human Reproduction*, ces travaux avancent l'hypothèse d'un effet des perturbateurs endocriniens pour expliquer cette chute spectaculaire. ■

LIRE PAGES 7 ET 8



AUJOURD'HUI

L'OTAN envoie ses Patriot en Turquie

Le déploiement des missiles le long de la frontière avec la Syrie a été décidé mardi 4 décembre. L'Alliance ne prévoit pas d'intervention militaire, malgré les informations sur les armes chimiques.

INTERNATIONAL - PAGE 5

Le général Poncet face à ses soldats de l'opération « Licorne »

Devant la cour d'assises qui examine les conditions dans lesquelles des soldats français ont tué Firmin Mahé, en Côte d'Ivoire, en 2005, le général décline toute responsabilité.

SOCIÉTÉ - PAGE 12

Apple contre Samsung, acte II

Dans la guerre des brevets qui oppose les deux géants de l'électronique, la justice californienne doit décider, jeudi 6 décembre, de fermer ou non le marché américain aux smartphones Galaxy.

ÉCONOMIE - PAGE 15

LE REGARD DE PLANTU

Baisse de la fertilité masculine



mobeco Les grandes marques aux meilleurs prix

canapés & salons
Gorini, Neology, Nicoletti, Rosini, Leleu...

convertibles & clic clac
couchage quotidien
Diva, Style House, Neology, Nicoletti, Leleu...

matelas & sommiers
toutes dimensions
fixes ou relevables
Trece, Tempur, Epeda, Simmons, Merinos, Bultex, Dunlopillo, Pirelli...

7 jours sur 7
01 42 08 71 00
N°Vert 0 800 17 16 15
APPEL GRATUIT EN PLUS UN POSTE FIXE

50 av. d'Italie - 75013 Paris
148 av. Malakoff - 75016 Paris
247 rue de Belleville - 75019 Paris

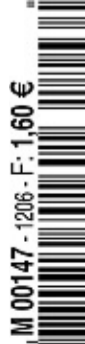
www.mobeco.com

Mobeco, détaillant-grossiste
Remboursement de la différence si vous trouvez moins cher ailleurs *
Livraison gratuite dans toute la France
Payez en 3, 4 ou 10 fois sans frais *

*Voir conditions sur www.mobeco.com



UK price £ 1,70



Aide aux SDF : l'action spontanée des bénévoles

Des collectifs s'organisent en dehors des associations traditionnelles. Sans subventions, mais avec plus de liberté

Ils parlent tous de « déclin ». C'était à la sortie d'un cours de théâtre pour Laurent, à une terrasse de café pour Denis, à la suite d'une panne de chaudière pour Katia... Un jour, ces citoyens ordinaires ont décidé de s'engager auprès des sans-abri, en marge des associations classiques de solidarité. Sans subventions de l'Etat ni expérience, ils maraudent, distribuent de la nourriture, des vêtements, voire proposent des hébergements. 115 du particulier, Action-Froid, Tends la main, Toit à moi... tous ces collectifs s'épanouissent, depuis quelques mois, par le biais d'Internet.

En février, Laurent Eyzat, 48 ans, gérant d'une petite entreprise de communication visuelle en région parisienne, est saisi par le froid. Sitôt rentré chez lui, il lance, de son compte Facebook, un appel à la solidarité. Très vite, son « cri d'indignation » trouve un écho sur la Toile. « En quinze jours, j'avais 4 000 euros de promesses de dons, et 1 200 personnes qui se disaient prêtes à s'engager à mes côtés », raconte M. Eyzat qui, en dehors de dons de temps en temps, ne s'était jamais investi dans le caritatif. En quelques semaines, des collectifs Action-Froid ouvrent dans 14 villes.

Neuf mois plus tard, Action-Froid fonctionne toujours, même si l'engouement du début est un peu retombé. Responsable de l'antenne parisienne, Laurent Eyzat peut compter sur un noyau dur d'une soixantaine de bénévoles qui, avec lui, vont aux devants des sans-abri, chaque samedi soir.

La plupart sont des femmes, entre 40 et 50 ans, en activité, comme Christine Paturel, 47 ans, technico-commerciale dans une petite entreprise. Du monde des sans-abri, elle ne connaissait rien. C'est en cherchant des idées de sorties sur un site Internet qu'elle est tombée « par hasard » sur une annonce déposée par ActionFroid. « J'avais envie de faire du bénévolat mais je n'avais jamais franchi le pas », raconte cette mère d'une étudiante. Depuis avril, elle fait partie des bénévoles les plus réguliers du collectif.

Même si, comme ActionFroid, beaucoup de ces groupes informels ont dû prendre, au bout de quelques mois, notamment pour des raisons juridiques, le statut d'association loi 1901, ils continuent à revendiquer leur différence. « Les associations dépendantes des subventions publiques sont en quelque sorte des sous-traitants de l'Etat et doivent s'inscrire dans un cadre d'action prédéfini, considère Denis Castin, 40 ans. Nous, nous avions envie de faire du social à notre manière. » En 2007, il se lan-

La prise en charge des sans-abri se détériore

Selon le dernier baromètre du 115, dévoilé mercredi 5 décembre par la Fnars, la prise en charge des sans-abri s'est encore détériorée depuis un an. Sur les 37 départements étudiés, 71 % des demandes d'hébergement n'ont pas abouti, soit une augmentation de 57 % de non-attribution par rapport à novembre 2011. Les familles représentent désormais 53 % des demandes, en hausse de 60 % en un an. Cette tension affecte des territoires jusque-là relativement épargnés, comme la Dordogne, le Doubs, le Morbihan ou encore la Nièvre. Mercredi 5 décembre, un collectif qui réunit les principales associations ainsi que les professionnels de l'urgence sociale, organise à Paris une opération « coup-de-poing », destinée à interpeller le gouvernement à quelques jours de la Conférence nationale contre la pauvreté et pour l'inclusion sociale des 10 et 11 décembre.



Deux bénévoles du collectif ActionFroid en maraude dans le 12^e arrondissement de Paris, fin novembre. GWENN DUBOURTHOUMIEU POUR « LE MONDE »

ce avec un ami, Gwenaël Morvan, 35 ans, dans un pari fou : réunir des parrains pour acheter des appartements et y loger des personnes sans-abri, moyennant un loyer modique. Cinq ans après la genèse du projet, Toit à moi possède quatre appartements dans le centre de Nantes et vient de rembourser l'achat de son premier logement. « Personne ne croyait en notre projet », se souvient Denis Castin.

Les deux amis, qui travaillaient alors dans une structure associative d'aide à la création d'entreprise, arrivent cependant à persuader une banque de leur accorder un prêt d'environ 80 000 euros sur cinq ans pour l'achat d'un premier studio. Sans apport personnel, ils trouvent 80 personnes qui s'engagent à déboursier en moyenne 20 euros par mois pour rembourser l'emprunt contracté. « L'un des avantages de notre modèle économique est qu'il ne dépend pas des aléas des financements publics », analyse Denis Castin. « Parfois de très bons projets

s'arrêtent, faute de subventions », regrette ce fils de professeurs, qui considère que l'Etat fait déjà sa part à travers les déductions fiscales qu'il accorde sur les dons.

Katia Pillet, 34 ans, a elle aussi voulu agir en toute liberté. Son collectif Tends la main, fort d'une trentaine de personnes, va chaque semaine à la rencontre des sans-abri de Dijon. Il repose entièrement sur la débrouille et la générosité. « Dépendre de subventions, c'est se taire, même quand vous n'êtes pas d'accord », affirme la jeune mère célibataire, qui n'avait jamais fait partie d'aucune association auparavant.

« Il y a une certaine liberté d'engagement et une proximité dans les petites structures qui correspondent à ce que beaucoup de personnes recherchent », considère Sylvie Lhoste, qui anime le portail Internet Entraides citoyennes, dont le but est de recenser les initiatives de ce type. « Les gens viennent quand ils peuvent et avec ce qu'ils ont. On est là pour aider, pas

pour décortiquer ou vérifier une situation », poursuit cette ancienne journaliste, reconvertie dans le commerce, et par ailleurs bénévole à ActionFroid. Sylvie, qui a requis l'anonymat, confirme. « Ici, il n'y a pas le côté culpabilisant, que l'on peut trouver dans certain-

« Dépendre de subventions, c'est se taire, même quand vous n'êtes pas d'accord »
Katia Pillet
collectif Tends la main

nes associations », explique-t-elle. Parce qu'elle a une « vie familiale, sociale, en dehors », cette femme mariée, mère d'une adolescente, vient régulièrement mais « pas toutes les semaines ».

« La lourdeur administrative, les conflits entre dirigeants et entre bénévoles, les clans... » ont

aussi poussé Hélène Haon à fuir les structures traditionnelles. A 27 ans, la jeune femme a cherché hors des sentiers balisés du caritatif un moyen de s'engager. Depuis quelques mois, elle gère le site Internet du 115 du particulier, une plateforme qui met en relation des sans-abri et des personnes qui proposent notamment des offres d'hébergement.

Ce foisonnement d'initiatives citoyennes bouscule les acteurs traditionnels de la solidarité, partagés entre admiration et prudence. « C'est un signe positif de la maturité de la société civile qui a parfois compris avant nous, les associations, que l'Etat ne pouvait pas tout, analyse Didier Piard, directeur de l'action sociale de la Croix-Rouge. Par ailleurs, il est salutaire que la solidarité ne soit pas seulement l'affaire du duo Etat-association. »

Le responsable caritatif met toutefois en garde : « La prise en charge des SDF est lourde. Les aidants non professionnels et non encadrés

peuvent être dépassés par une réalité qu'ils n'avaient pas soupçonnée. Il y a aussi tout un côté affectif qu'il faut pouvoir gérer. »

A la Fédération des banques alimentaires, le directeur, Maurice Lony, évoque aussi d'autres risques, plus terre à terre : « On ne peut pas faire n'importe quoi en matière de distribution et de fabrication alimentaire. C'est pour cette raison que nous ne fournissons des denrées qu'à des structures qui répondent à des conditions d'hygiène et de sécurité satisfaisantes. La taille n'est pas un critère, mais le côté amateur peut faire oublier certaines précautions. »

Des arguments qui ne dissuadent pas les bonnes volontés. « Les grosses associations n'ont pas le monopole du cœur et de la misère, réplique Laurent Eyzat. Nous sommes complémentaires et, hélas, il y a du travail pour tout le monde. » ■

CATHERINE ROLLOT

Sur LEMONDE.FR
www.crise.blog.lemonde.fr

« Ils défendent une approche plus sensible, plus près du terrain »

Questions à Roger Sue, sociologue, professeur à l'université Paris-V (Descartes)

L'émergence d'initiatives citoyennes est-elle un signe de méfiance vis-à-vis de l'Etat et des grandes associations ?

Le terme de méfiance est un peu fort. En revanche, il y a incontestablement l'envie d'être à côté et de faire différemment. Avec la montée continue de la question sociale, les citoyens ont pris conscience que l'Etat n'était plus en mesure de tout assumer, et que la société civile devait se mobiliser.

Par ailleurs, certains considèrent que les pouvoirs publics et par ricochet certaines grandes associations caritatives fonctionnent surtout dans un rapport d'usager. Ils défendent une approche plus sensible, plus près du terrain et de l'accompagnement de la personne... Bref, ils se veulent plus dans la relation que dans la prestation.

Les associations paient-elles le prix de leur professionnalisation ?

Un peu. Pour montrer leur sérieux, pour pouvoir obtenir des subventions, les grandes structures ont eu tendance à se calquer sur les services de l'Etat, sur une forme d'organisation parfois un peu bureaucratique, avec des dirigeants qui ont tardé à se renouveler. Or beaucoup de gens n'adhèrent plus à ce modèle. Ils sont persuadés que l'on peut faire mieux quand on est sur le mode « Wikipédia », c'est-à-dire sur l'échange horizontal. Ils sentent que la créativité ne viendra pas du secrétaire général de l'association, comme elle ne vient plus de la tête pensante du chef d'entreprise, mais qu'elle naît de l'intelligence collective des citoyens et des individus.

Leur dépendance financière vis-à-vis de l'Etat – en moyenne

50 % de leurs revenus viennent de subventions publiques – est aussi souvent mal vécue. Beaucoup leur reprochent d'avoir un discours assez convenu, de ne pas jouer un véritable rôle social, de représentation de la société civile, alors qu'elles fédèrent beaucoup plus de monde que les syndicats. Les gens veulent en quelque sorte de « vraies » associations, libres de contester et de s'opposer. Ces engagements de proximité sont-ils liés à la crise ?

Oui, il y a une compassion par identification. Aujourd'hui, plus de la moitié des Français pensent qu'ils pourraient se retrouver au chômage, voire sans domicile fixe. Le sentiment qu'il n'y a plus rien de sûr est largement répandu. Cela favorise les gestes de solidarité.

Ensuite, les très nombreuses personnes aidées par les associa-

tions en deviennent souvent les acteurs et bénévoles. D'autant qu'au-delà du bénévolat, les associations sont des acteurs majeurs de la réinsertion sociale et professionnelle, voire de la création d'emplois, même si ce n'est pas leur vocation première. Sans compter le besoin d'activer le lien social mis à mal par la précarité. Cette recherche du petit collectif ne correspond-elle pas aussi aux nouveaux modes de consommation ?

Les individus aujourd'hui n'ont pas obligatoirement envie de s'engager de façon pérenne, d'être encartés. Ils veulent bien s'investir sur un objectif, mais pas obligatoirement sur la durée. La mission l'emporte sur l'organisation.

Par ailleurs, ce mode de consommation un peu zapping n'est pas forcément une mauvai-

se chose pour la vie associative. Les organisations se désolent quand elles perdent un bénévole, mais généralement il n'est pas perdu pour la cause associative car il va dans une autre association et utilise des compétences acquises ailleurs.

Il est d'ailleurs intéressant de voir qu'à travers ses petits collectifs spontanés, on retrouve le sens profond de la loi 1901. En 1901, Waldeck-Rousseau défend par sa loi la liberté de s'associer. Par exception, il considérait que les associations pouvaient, pour des raisons juridiques ou financières, se déclarer en préfecture. Avec le temps, on a fait de ce statut une norme, voire une obligation. On revient en quelque sorte à l'idée originelle. Celle du lien d'association. ■

PROPOS RECUEILLIS PAR C. RO.